



# C A P R I

CENTRE D'ACTION ET DE PRÉVENTION  
CONTRE LA RADICALISATION DES INDIVIDUS

# Prévenir la radicalisation

INFORMER, CONSEILLER, SENSIBILISER



Le Centre d'action et de prévention contre la radicalisation des individus est une association laïque et apolitique régie par la loi 1901, financée par l'Etat et les collectivités locales.

Sa mission est d'informer et conseiller

les familles et les acteurs du champ social ou de la jeunesse, et de prévenir la radicalisation par la déconstruction des argumentaires radicaux et des théories du complot, et par la compréhension du fait religieux.

Le CAPRI peut être interrogé par toute personne souhaitant s'informer, ou confrontée à une situation de possible radicalisation.



## COMMENT RECONNAÎTRE LA RADICALISATION?

**Il n'y a pas de profil type, mais un changement brutal de comportement peut amener à demander des conseils ou faire un signalement :**

- SI LA PERSONNE SE DÉSINTÉRESSE SOUDAINEMENT DE SON TRAVAIL OU DE L'ÉCOLE
- SI ELLE ROMPT LES RELATIONS AVEC SES AMIS, VOIRE SA FAMILLE, POUR NE FRÉQUENTER QUE DES NOUVEAUX AMIS
- SI ELLE LÉGITIME L'EMPLOI DE LA VIOLENCE POUR DÉFENDRE UNE CAUSE OU UNE IDÉOLOGIE

# Agir contre la radicalisation

ACCOMPAGNER, SOUTENIR, DÉSENDOCTRINER

Le CAPRI propose une méthode de lutte contre la radicalisation qui repose sur un diagnostic pluridisciplinaire partagé, réalisé dans le respect du cadre légal relatif au secret professionnel.

Pour mettre en œuvre sa mission, il dispose d'une coordonnatrice et de psychologues, et s'appuie sur un réseau d'experts en emprise mentale, en travail social, en psychiatrie, en théologie préventive etc...

## La prise en charge par le CAPRI est confidentielle et gratuite.

L'identité des personnes est strictement protégée. Néanmoins, en cas de menace grave pour la sécurité, le bureau de l'association pourra en informer les autorités.



### QUE FAIRE SI UN PROCHE M'INQUIÈTE ?

**Il n'y a pas de profil type, mais un changement brutal de comportement peut amener à demander des conseils ou faire un signalement :**

- Ⓐ FAVORISEZ LE DIALOGUE AVEC LUI, ÉCOUTEZ-LE SANS JUGEMENT, AFIN DE MAINTENIR UN LIEN
- Ⓐ S'IL S'AGIT DE VOTRE ENFANT, NE LE PUNISSEZ PAS : LE PRIVER DE SORTIE OU D'INTERNET RISQUE D'AGGRAVER LA RUPTURE ET DE FAVORISER SON REPLI
- Ⓐ VOUS POUVEZ VOUS FAIRE ACCOMPAGNER PAR LES PROFESSIONNELS DU CAPRI EN DÉPOSANT UN SIGNALLEMENT SUR [RADICALISATION.FR](http://RADICALISATION.FR) OU EN ENVOYANT UN MAIL À [CONTACT@RADICALISATION.FR](mailto:CONTACT@RADICALISATION.FR)
- Ⓐ VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CONTACTER LE CENTRE NATIONAL D'ASSISTANCE ET DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION GÉRÉ PAR L'ÉTAT AU 0 800 005 696



# C A P R I

CENTRE D'ACTION ET DE PRÉVENTION  
CONTRE LA RADICALISATION DES INDIVIDUS

UNE QUESTION, UN DOUTE ?  
CONTACTEZ-NOUS

[radicalisation.fr](http://radicalisation.fr)

📞 09 83 59 17 11

✉ contact@radicalisation.fr





# C A P R I

CENTRE D'ACTION ET DE PRÉVENTION  
CONTRE LA RADICALISATION DES INDIVIDUS